

Rapport public Parcoursup session 2022

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Etienne - Architecture (5362)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2022.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Etienne - Architecture (5362)	Jury par défaut	Tous les candidats	95	1941	189	225	20

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

La formation d'architecte repose sur des enseignements scientifiques, techniques, artistiques et littéraires, qui impliquent des connaissances et des compétences requérant :

- des aptitudes à appréhender la spatialité et un intérêt pour l'expression graphique ;
- l'envie de mettre en pratique les savoirs scientifiques ;
- le goût pour la création, l'invention, la fabrication, le projet ;
- un fort engagement et une capacité de travail individuelle, autonome, et collective ;
- l'ouverture d'esprit, la curiosité intellectuelle, le goût pour les questions sociales, environnementales, techniques et culturelles ;
- une bonne capacité d'expression orale et écrite en français et un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B1).

Attendus locaux

Consignes pour les candidat.es à l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Saint Etienne :

vous rédigerez votre Projet de formation en deux parties (A et B) :

A/ Parmi les points du Cadrage national des attendus,quels sont les trois qui vous paraissent les plus importants pour vous engager dans des études d'architecture ? (15 lignes maximum).

B/ Qu'est ce qui motive votre candidature à intégrer l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Saint Etienne? (15 lignes maximum).

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un brevet de technicien spécialité "collaborateur d'architecte", "Agencement" ou "Technicien d'étude du bâtiment. Option B : Assistant en Architecture"
- . Les candidats européens titulaires ou en préparation d'un équivalent européen du baccalauréat français

Les candidats ayant suivi une formation au niveau bac + 2 ne sont pas autorisés à s'inscrire via Parcoursup. Ils doivent contacter directement l'école.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le premier cycle de trois années conduit au diplôme d'études en architecture (DEEA) (licence).

Il est articulé autour du projet architectural et urbain enseigné dans son contexte (ville et territoire) et ses techniques de représentation (arts plastiques, photo, vidéo, informatique...). Il comprend également des enseignements techniques liés à la construction (géométrie...) et des enseignements de sciences humaines et sociales liés à l'architecture (théorie et histoire de l'architecture, sociologie, géographie...) ainsi que de l'anglais.

Les enseignements de ce cycle sont organisés sur 6 semestres valant 180 crédits européens. Ce cycle comporte 4 200 heures dont 2 200 heures encadrées par des enseignants, réparties en 26 unités d'enseignement (UE) maximum, dont 6 UE au minimum consacrées principalement au projet d'architecture.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Un pré-classement des candidatures a été établi grâce à un traitement algorithmique permettant à partir des données quantitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes attribuées aux candidats. Le paramétrage de ce traitement a attribué un coefficient 1 à chaque moyenne obtenue, toutes matières confondues.

Les candidat.es classé.es de 1 à 780 ont été admis.es à passer un entretien oral, ainsi que les 11 candidat.es rejeté.es par le traitement algorithmique pour insuffisance de données quantitatives.

Un entretien oral :

Il s'est fondé sur le Projet individuel de formation

Les candidat.es admis.es à passer un entretien oral de 20mn ont été évalué.es selon les critères suivants : capacité d'argumentation à la question 1, capacité d'argumentation à la question 2, intérêt porté à la discipline architecture, et fait l'objet d'un avis général du jury.

Tous.les candidat.es scolarisé.es hors France métropolitaine, et en Corse, se sont vu proposer un entretien en distanciel. Pour tous.les les autres, l'entretien s'est déroulé en présentiel

A l'issue de cette procédure, les 371 candidat.e.s ayant obtenu une note égale ou supérieure à 15 ont été classé.es. Les autres ont obtenu la mention NC (non classé.es).

Les ex-aequos ont été classé.es en fonction de la moyenne de leur dossier.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les candidat.e.s ont parfois eu du mal à rédiger leur Projet de formation, et à répondre précisément et de façon structurée aux deux questions. Nous conseillons aux candidat.e.s de lire attentivement les attendus, et de s'interroger d'abord sur ce qui leur est demandé (fond, forme) avant de se lancer dans la rédaction.

Pour les candidat.es autorisé.es à passer l'entretien en distanciel, il est indispensable d'utiliser la possibilité offerte de faire un test technique au préalable avec le service informatique.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats scolaires	Les 780 meilleures moyennes sont admises à l'oral. Pas d'étude des dossiers dont la moyenne est inférieure à 10/20.	Moyenne générale toutes matières confondues - coefficient 1	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Savoir-être	Critères non académiques, par nature transversaux, liés au candidat, à son autonomie, à son implication et aux savoir-être dont il a pu témoigner dans le cadre scolaire, péri-scolaire ou universitaire (pour les étudiants en réorientation)	Autonomie, implication dans le cadre scolaire et extra-scolaire	Appréciations portées par les enseignants sur les bulletins scolaires et sur la fiche avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Critères liés à la formation, qu'il s'agisse de la motivation exprimée par le candidat pour la suivre, de la connaissance qu'il en a ou de la cohérence plus globale de son projet personnel et académique et donc de l'adéquation entre son profil et les attendus de la formation.	Le projet de formation motivé doit être rédigé en lien et cohérence avec le choix de la formation, et être conforme aux attentes de l'établissement.	Projet de formation motivé	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Critères péri ou extra-scolaires, liés à l'engagement citoyen, aux activités sportives ou artistiques, aux centres d'intérêt du candidat	Le projet de formation motivé pourra refléter l'engagement et centres d'intérêt du candidat, notamment dans le milieu associatif.	Projet de formation motivé	Important

Signature :

Cédric LIBERT,
Directeur de l'établissement Ecole Nationale Supérieure
d'Architecture de Saint-Etienne